

Appel à projets de recherche M@rsouin 2018

Les projets M@rsouin ont pour objectif d'initier de nouvelles recherches en sciences humaines et sociales autour des usages numériques. Ils sont également l'occasion de permettre à de jeunes chercheurs de se faire connaître au sein du réseau en leur donnant des moyens pour développer leurs propres thèmes de recherche et s'insérer dans la communauté M@rsouin.

Financés par le Conseil régional de Bretagne, ils sont sélectionnés par le conseil scientifique de M@rsouin. Les projets doivent s'inscrire dans les axes de recherche de M@rsouin présentés ci-dessous en page 2.

La durée des projets est de 12 mois.

Critère obligatoire

Le porteur du projet doit être membre ou chercheur permanent d'un laboratoire de « pleins droits »¹ de Marsouin.

Les laboratoires membres « de plein droits » de M@rsouin sont les suivants :

APP	Arènes	CREST-ENSAI	IODE	LP3C
Centre François Viète	CREAD	Eso-Rennes	LABERS	Lussi
LiRIS	CREM	Géoarchitecture	LEGO	PREFics

Si vous faites partie d'un laboratoire breton rattaché à l'une des universités bretonnes, à l'ENSAI ou Sciences-Po Rennes, ou IMT Atlantique mais non mentionné ci-dessus, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous étudions l'éligibilité de votre projet.

Critères de sélection des projets

Le conseil scientifique sélectionnera un maximum de 7 projets (de préférence 5 projets) après évaluation des projets par des chercheurs membres de M@rsouin, ou extérieurs, sollicités en fonction de leur expertise sur les thèmes des projets déposés.

L'évaluation reposera sur la qualité et l'originalité des questions de recherche et/ou des méthodologies présentées.

La faisabilité du projet dans un temps court sera également étudiée.

¹ Les laboratoires membres de pleins droits sont rattachés aux établissements d'enseignement et de recherche fondateur du GIS, situés en région Bretagne, contrairement aux laboratoires membres associés, rattachés à des établissements des Pays de Loire. Ces derniers ne peuvent bénéficier des financements de la région Bretagne.

Il serait également apprécié (mais non obligatoire) que la recherche intègre plusieurs partenaires M@rsouin (différents laboratoires membres du Gis M@rsouin).

Les résultats du projet devront faire l'objet :

- D'un rapport de recherche final à la date de clôture du projet
- D'une présentation au séminaire M@rsouin 2019 ou 2020
- D'un ou plusieurs articles de recherche publiés sur le site www.marsouin.org
- Dans le cas où les auteurs ont cédé leur droit à des revues académiques, a minima d'un « 4 pages de recherche » destiné à présenter une synthèse des travaux pour le site M@rsouin.
- À moyen terme, de publications dans des revues à comité de lecture et des communications dans des colloques et/ou séminaire

Les axes de recherche M@rsouin

Les recherches pourront se trouver à cheval sur plusieurs axes.

- **Organisation du travail (notamment à distance)**

Les technologies de l'information et de la communication ont bouleversé les principes de management des organisations. Elles ont modifié les notions d'espace et de temps en renouvelant les interactions entre hommes et machines, entre collègues hors et dans l'organisation. Qu'il s'agisse des modes d'apprentissage et de formation avec le « *knowledge management* », de l'accès aux documentations internes (intranet, progiciel de gestion) et externes (internet), des modes collaboratifs de travail (gestion électronique documentaire, travail à distance, équipes virtuelles), leurs impacts sont tant individuels que collectifs. Les modes d'organisation classiques du travail (postes de travail, fonctions de travail) s'en trouvent remis en cause. Les communications y sont plus latérales, la structure y est plus plate. Les recherches s'inscrivant dans cet axe étudient plus particulièrement la relation à la connaissance induite par de nouveaux vecteurs de collaboration. Elles en pointent également les limites. Le travail et la coordination à distance (visioconférence, notamment), « l'entreprise réseau », l'organisation de l'entreprise « ouverte » (open innovation) et leur inscription territoriale font partie de cette problématique.

- **Modèles d'affaire numérique**

Le numérique est à l'origine d'une transformation des modèles économiques dans de nombreux secteurs d'activités (industries culturelles, commerce, tourisme...). Les recherches menées au sein de M@rsouin visent à comprendre les mutations qui sont en cours sur les marchés et à caractériser les nouveaux modèles d'affaires et écosystèmes à l'ère numérique. Ces nouveaux modèles ont pour spécificité de combiner le gratuit et le payant, le marchand et le non marchand, la protection et l'ouverture (*open source*, *open data*, *open innovation*). Il s'agit de comprendre comment s'articulent ces différentes logiques économiques et quelles sont leurs potentialités en termes de création de valeur, d'emplois et de croissance économique. L'accent est aussi mis sur les enjeux des *Big data* : les données qui sont produites, collectées et échangées sur les réseaux constituent-elles une source de valeur pour les entreprises et comment ces dernières peuvent-elles valoriser ces données ?

Les chercheurs M@rsouin s'intéressent aussi aux nouveaux modes de consommation et de production avec Internet. Existe-t-il des différences entre la consommation en ligne et hors ligne ? Observe-t-on des effets de longue traîne ? Quel est le rôle des consommateurs/utilisateurs dans la conception, la production et la diffusion des biens et services à l'ère numérique ? Cette problématique, qui déborde sur des questions de marketing,

est, dans ce contexte, envisagée par rapport à son impact vis-à-vis de la construction des modèles d'affaires. L'observatoire du Gis M@rsouin, ainsi que les laboratoires LOUSTIC d'étude des comportements sont des supports précieux pour la traiter.

- **Apprentissages avec le numérique et médiation numérique**

La thématique « Apprentissages avec le numérique et médiation numérique » couvre un spectre large de travaux scientifiques allant de la psychologie des apprentissages aux sciences de l'éducation et aux sciences de l'information-communication. Les travaux sur l'apprentissage s'intéressent aux processus cognitifs et sociaux mobilisés dans les environnements numériques d'apprentissage, à l'appropriation des savoirs via les technologies mais aussi à leur enseignement et à la didactique.

Les recherches peuvent porter sur l'articulation entre les usages numériques et la motivation des apprenants, en s'interrogeant sur les apports des Tic sur les dispositifs d'apprentissage, sur les enjeux d'autonomie de l'apprenant soulevés par l'essor des multiples modes d'enseignements à distance. Les approches d'évaluation ergonomique des environnements d'apprentissage sont également pertinentes dans cette thématique de même que celles visant à analyser les processus cognitifs mobilisés par les apprenants dans ces environnements. Les recherches peuvent également porter sur les pratiques numériques en situation d'apprentissage comme facteurs de renouveau des pédagogies actives et s'intéresser aux éventuels effets de ces méthodes sur les trajectoires d'apprentissage.

Cet axe regroupe également des recherches qui s'attachent à situer les modes d'appropriation d'usages numériques dans le contexte socio-économique dans lequel évoluent les individus. Les chercheurs M@rsouin s'intéressent aux reconfigurations du pouvoir liées aux transformations des modes d'accès à la connaissance et à la prise de parole publique, aux usages politiques et militants d'Internet. Ces recherches interrogent le potentiel émancipateur des usages numériques et au contraire leurs risques de renforcement de certaines inégalités et de certaines positions dominantes, à travers différentes thématiques : *empowerment* des publics fragiles / exclusions numériques ; démocratie participative ; nouveaux modes de circulation des connaissances et diffusion de l'information. Les travaux sur ce dernier thème s'intéressent aux processus d'acquisition de nouveaux usages médiatiques, tant du point de vue de la réception que de la production, par les opérateurs économiques comme par les sources et usagers des flux informationnels.

- **Partage numérique et circulation de l'information**

Avec le développement du numérique, et plus particulièrement du Web 2.0 et des fonctionnalités ou des services techniques comme la géolocalisation, l'augmentation de la capacité et l'instantanéité des transferts des données, de nouvelles façons de faire, basées sur la collaboration, le partage et la transparence sont apparues, renouvelant par là même les logiques traditionnelles de l'échange. Ainsi, le système pair-à-pair, en utilisant la capacité de plusieurs ordinateurs de communiquer et de partager, a rendu possible l'échange de biens, de services, de compétences entre un grand nombre d'utilisateurs connectés.

Les chercheurs de M@rsouin ont travaillé depuis l'origine du Gis sur les communautés du logiciel libre et des hackers, sur les projets de co-construction de savoirs et de connaissances tels que Wikipédia ou encore sur les pratiques de partage, légales ou non, de biens culturels qui s'inscrivent dans ces nouvelles logiques d'échange.

Aujourd'hui, l'économie du partage se répand dans la vie quotidienne des Français. Ainsi, de nouvelles pratiques de consommation émergent et interrogent progressivement le modèle économique que nous connaissons, basé sur l'unique possession de biens individuels. Les exemples de partage d'objets permettant d'optimiser l'usage d'un bien ou d'un service par la

vente, la location, le partage ou l'échange entre membres d'une même communauté participent d'un même mouvement, nommé « consommation collaborative ».

Ces dynamiques de partage influent également sur les processus de l'innovation qui ne se perçoivent plus de manière descendante, linéaire et enclose dans les laboratoires R&D mais surfent sur le courant du DIY (*Do it Yourself*) avec le déploiement des FabLab et des Tiers Lieux. Là encore, les chercheurs du Gis M@rsouin mettent en œuvre leurs compétences afin de comprendre et d'expliquer ces nouveaux phénomènes.

- **Politiques publiques et aménagement numérique**

Les politiques numériques des territoires impliquent la prise en compte de la dimension matérielle et immatérielle des réseaux.

Les recherches peuvent porter sur les conditions de la croissance physique du réseau Internet à différentes échelles, en interrogeant notamment les logiques contradictoires (mais aussi les phénomènes d'alliances) des opérateurs privés et des acteurs publics dans la perspective d'un accès généralisé au haut débit.

D'autres recherches peuvent poser la question des usages des TIC compte tenu des usages actuels et prospectifs. Ceci conduit à poser les problématiques des besoins d'accès différenciés des types d'utilisateurs (individus, entreprises, institutions...) et dès lors aux solutions permettant d'offrir la palette des outils et ressources nécessaires à chacun de ces types d'utilisateurs. Se pose ici à nouveau la question des modalités permettant de répondre à ces besoins d'aménagement et à la place à donner aux actions de politiques publiques.

Ces recherches contribuent à la compréhension des effets spatiaux d'Internet, en termes de dispersion ou de polarisation d'activités économiques, culturelles ou d'initiatives démocratiques. Elles s'intéressent également aux transformations des constructions identitaires et territoriales sous l'effet des médias (radio, télévision, Internet).

Modalités de réponse à l'appel à projet

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le **4 mai 2018** par mail à projets@marsouin.org, et il est fortement conseillé de prendre contact au plus tôt avec Margot Beauchamps en vue du montage de projet.

Le dossier de candidature comprend une présentation du projet suivant le formulaire ci-joint, comprenant un budget prévisionnel.

Le modèle de fiche financière jointe à cet appel à projet peut vous aider à construire votre budget, mais sa version définitive ne sera à retourner que pour le 11 juin, pour les projets qui ont été retenus par le conseil scientifique.

Dépenses éligibles

Le montant du soutien régional pour les projets de recherche peut s'échelonner de quelques milliers d'euros jusqu'à 30 000 euros pour les projets les plus ambitieux, qui devront faire la preuve d'une capacité à rassembler plusieurs laboratoires membres de M@rsouin et d'une vocation à porter une recherche structurante (par exemple, en vue du dépôt ultérieur d'un projet ANR, etc.).

Le montant total de l'enveloppe prévue par le conseil régional de Bretagne pour financer l'ensemble des projets retenus (7 au grand maximum) est de 60 000 euros.

Le montant minimum des budgets est de 3 000 euros par laboratoire partenaire.

Les dépenses éligibles sont :

- **personnel additionnel** : en plus des chercheurs titulaires de l'école ou université de rattachement impliqués dans le projet, la subvention régionale peut couvrir le coût d'un stage ou d'un CDD court (ingénieur d'étude/de recherche),
- **missions** : frais de déplacement pour l'organisation de réunion de coordination, pour du terrain, ou pour la valorisation du projet dans des colloques/séminaires,
- **prestations** : sous-traitance pour la retranscription d'entretiens, de traduction, ou recours à un prestataire extérieur pour du développement, etc.
- **achats** : documentation, petit matériel (équipement inférieur ou égal à 500 euros TTC par unité)

Ne sont pas éligibles :

- les achats d'ordinateurs, et autres équipements
- les frais de gestion éventuellement appliqués par l'institution de recherche à laquelle vous êtes affilié. Ceux s'élèvent généralement à 4% du montant de la subvention. Renseignez-vous auprès de la cellule financière de votre laboratoire.

Calendrier de l'appel à projet

- Date-limite de dépôt des projets : **4 mai 2018** par mail à projets@marsouin.org
- Notification aux porteurs de projets des résultats de l'évaluation: début juin
- et pour ceux sélectionnés par le CS, envoi le 11 juin 2018 au plus tard :
 - de la fiche financière ci-jointe remplie avec l'aide de la cellule financière de votre institution de rattachement en fonction du budget attribué
 - du projet éventuellement modifié pour prendre en compte les remarques du CS
- Vote du financement des projets par le Conseil régional de Bretagne : fin septembre
- Lancement des projets : à compter de la date de signature de l'arrêté d'attribution de la subvention régionale (fin septembre ou courant octobre), les porteurs de projets disposent de 6 mois pour effectuer la première dépense qui compte comme date de lancement du projet
- Une fois la première dépense effectuée, vous disposez d'un délai de 12 mois maximum pour effectuer l'intégralité des dépenses financées dans le cadre de ce projet
- Passés ces 12 mois, les porteurs de projet disposent de trois mois pour rendre le rapport scientifique et le bilan financier au conseil régional.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Margot Beauchamps au 02 29 00 14 45 ou par mail : [margot \[point\] beauchamps \[at\] imt-atlantique \[point\] fr](mailto:margot.beauchamps@imt-atlantique.fr)